



Assemblée générale ordinaire du 24 mars 2023 Restaurant Le Tempo – Yverdon

Membres présent·es : Floriane Gilliard, Yves Batardon, Laurent Vonwiller, Alexis Corthay, Alfredo Scilacci, Hadrien L'Hoste, Aline Benoît, Christine Schilter, Andrea Mathez, Nicolas Gottofrey, Florian Buchwalder

Présidence : Maurus Gerber, Philippe Reichenbach (vice-président)

Secrétaires : Ulrike Minkner, Rudi Berli, Claude Mudry, Alberto Silva, Katharina Schatton, Berthe Darras, Vanessa Renfer

Invité·es : Pauline Clerc (Journal Agri), Alexis Vautier (Idée 21)

Excusé·es : Anna Kuenzi, Eline Müller, Christine Gerber, Claude Demierre, Bettina Scharrer, Nicolas Bezençon, Christian Hutter

Ordre du jour

1. Accueil, nomination scrutateur·rices
2. Adoption du PV de l'Assemblée générale du 1er avril 2022
3. Rapport du président
4. Rapport d'activités
5. Comptes 2022, rapport des vérificateurs
6. Budget 2023
7. Adoption des différents rapports et du budget 2023
8. Élections (Comité, Commission de gestion, Vérificateur*ices)
9. Perspectives 2023 – 2024
10. Charte
11. Propositions écrites
12. Divers

Les conversations sont présentées en italique dans le texte.

1. Accueil, nomination scrutateur·rices

Le président Maurus Gerber salue les membres et les invité·es, et rappelle l'ordre du jour. Le point sur l'agroécologie des perspectives 2023-2024 sera discuté juste après le rapport du président.

Maurus Gerber fait part de quelques réflexions sur l'agriculture actuelle. La nécessité de rétribuer convenablement les efforts en matière de durabilité. Les petites structures sont largement plus efficaces, mais la politique agricole pousse vers toujours plus de concentration et d'industrialisation. Les récentes crises (Covid, Ukraine) mettent en exergue la nécessité de disposer d'une agriculture forte pour garantir la sécurité alimentaire.

Comment inverser le cours des choses ?

- Mieux valoriser le travail des paysan·nes.
- Équité dans le calcul de la valeur d'une UMOS (2'000 heures comme les fonctionnaires de l'OFAG)
- La prime pour la sécurité alimentaire doit être couverte par le budget de la défense, et non celui de l'agriculture
- Plus de mains et plus de fermes dans nos campagnes !
- Accès à la terre pour les jeunes et les collectifs !
- Les prix en magasin doivent intégrer les coûts de l'empreinte sociale et écologique
- Formation : la formation de la paysanne doit être intégrée dans la formation agricole de base afin de mettre en œuvre l'égalité hommes-femmes

Un seul scrutateur est nommé : Alfredo Scillaci, merci à lui !

2. PV de l'AG ordinaire du 22 avril 2022

Le PV est à disposition sur notre site. Il est accepté à l'unanimité, merci aux rédactrices Michelle Zufferey et Vanessa Renfer.

3. Rapport du président

Maurus Gerber relate les différentes activités auxquelles il a pris part, entre séances avec le secrétariat, séances de comité, rencontres avec d'autres organisations, et participation au journal.

Il relève la difficulté des débats en lien avec les récentes initiatives populaires (pesticides, élevage intensif).

Il salue le travail effectué par Mathias Stalder et Michelle Zufferey jusqu'à leur départ en juin et août 2022, et félicite nos nouveaux collègues, Katharina Schatton et Alberto Silva, qui ont pris le relais, et se sont très bien intégrés. Il remercie tous·tes les membres, les personnes actives au comité, ainsi que l'équipe du secrétariat.

Le rapport complet est disponible sur demande.

Projet Agroécologie (partie du point 9. *Perspectives 2023 / 2024*)

Laurent Vonwiller (membre du comité directeur) et Alexis Vautier (invité) sont présents pour évoquer leur travail dans le cadre de l'agroécologie. Alexis Vautier est cofondateur de la coopérative Idée21.

Nécessité de mettre en place un réseau d'échange de pratiques entre paysan·nes, avec comme objectifs :

- Rassembler les acteur·rices
- Mettre en place un réseau
- Définir les actions prioritaires
- Assurer le développement et le suivi des actions
- Pérenniser le processus jusqu'en 2030

L'agroécologie répond à 14 des 17 objectifs de développement durable (ODD).

Elle est basée sur les 3 piliers : écologique, social et économique.

La transition agroécologique peut se concrétiser en 5 niveaux.

Après validation du texte fondateur par le comité directeur, des demandes de fonds seront adressées à différentes fondations.

La présentation intégrale est disponible dans le rapport d'activité.

Christine Schilter : pourquoi ne pas demander des fonds aux ONG environnementales ?

Alexis Vautier : oui dans un 2^{ème} temps, mais on a voulu d'abord se concentrer sur les réseaux de praticiens ; l'intervention des ONG et des syndicats est prévue au cours des différents niveaux

Andréa Mathez : il existe un groupe de chercheurs « Initiative Agroécologie » à l'Université de Lausanne.

Nicolas Gottofrey : est-ce que quelqu'un est salarié pour ce travail ?

Alexis Vautier : non, pas encore, mais le but est qu'une partie des fonds serve à financer un poste ou une partie de poste.

Alberto Silva se propose pour relire le texte définitif de demande de fonds. Prévu de déposer la demande de fonds au mois de mai.

4. Rapport d'activités

La présentation des activités au cours de l'année écoulée se fait via un PowerPoint qui est disponible sur demande. En voici un résumé succinct :

- Préparation de la campagne pour des prix équitables
- Travail avec l'Intergroupe parlementaire, avec dépôt de deux initiatives parlementaires : « Ombudsman agricole et alimentaire », et « Pour un observatoire des prix efficace dans les filières agricoles et alimentaires »
- Poursuite du travail de mise en œuvre de la UNDROP
- Manifestation anti-OMC en juin à Genève
- Procès contre ELSA ; la question du versement de la prime fromagère continue d'être une question au niveau politique => prise de position d'Uniterre dans le cadre du train d'ordonnances 2023
- Finalisation et publication de la brochure « La terre à ceux qui la cultivent » pour l'accès collectif à la terre => thématique prioritaire pour Uniterre. Pour l'instant, la brochure n'est disponible qu'en français. La traduction en allemand est prévue quand les fonds seront trouvés.
- Commission lait, publication de plusieurs communiqués de presse, action devant la Migros à la suite du retrait du lait Faireswiss de ses rayons

- Réponse à la consultation sur le train d'ordonnances 2022
- Réponses aux sollicitations des médias
- Rencontre avec d'autres organisations : VKMB, USP, Agora, etc...
- Participation au comité de StopOGM
- Participation au mois de l'agroécologie avec Agroecology Works !
- Projet Magasin du nouveau monde (produits équitables du Nord et du Sud)
- Participation au projet de recherche de Bettina Scharrer, de l'Université de Berne
- Participation au groupe de réflexion Sécurité sociale alimentaire, en lien avec le projet similaire de la Confédération paysanne en France
- Participation aux AGs de l'European Milk Board et d'ECVC
- Publication de 5 numéros du Journal Paysan Indépendant
- Finalisation du nouveau site internet et du nouveau flyer (F / All ; It en pdf)

Rudi Berli : à Genève, votation le 18 juin sur le droit à l'alimentation ; ouverture des consciences politiques à cette problématique, défense de l'agriculture paysanne ; devrait être un combat prioritaire d'Uniterre au niveau national

Vanessa Renfer : ce projet de sécurité sociale alimentaire se rapproche de l'idée défendue par un membre fribourgeois, Paul Ecoffey, qui propose que les paiements directs soient attribués aux consommateur·rices, à condition qu'il·elles achètent des produits locaux/suisses.

Ulrike Minkner : le journal de juin sera consacré aux femmes et à la grève des femmes, et on aimerait qu'il soit rédigé par des femmes

Florian Buchwalder : je trouve que justement ces questions d'égalité doivent être traitées par toutes et tous, et ne pas faire de ségrégation

Ulrike Minkner : tout n'est pas encore décidé, je prends note de ta remarque

Yves Batardon : je propose que ceux qui le veulent s'annoncent pour recevoir 5 ou 6 exemplaires supplémentaires du journal afin de les distribuer dans son entourage, particulièrement le numéro spécial Campagne prix équitables qui doit sortir en septembre.

L'équipe du secrétariat est composée de 8 personnes, pour un total de 2.35 EPT.

5. Comptes 2022, rapport des vérificateurs

Les comptes détaillés sont présentés à l'écran et commentés par le caissier Claude Mudry et Berthe Darras. Ils sont disponibles sur demande.

Total de charges : 295'595.90 frs

Total de recettes : 291'823.72 frs

Résultat de l'exercice : perte de 3772.18 frs

La difficulté majeure est la diminution continue de membres, inéluctable avec les départs à la retraite et les cessations d'exploitation.

Il est aussi difficile de contenter tout le monde, d'où des démissions, mais aussi de nombreuses admissions : déjà 22 nouveaux membres depuis le début de l'année.

Total membres : environ 880, dont 150 en Suisse alémanique.

Moins de dons reçus, mais on en a aussi moins demandé.

Christine Schilter : existe-t-il un prix AVS ?

Claude Mudry : oui bien sûr, 60.- frs/an

Alfredo Scilacci : est-ce que des structures peuvent devenir membres en nom collectif ? => oui il existe cette rubrique

Alexis Corthay : il devrait exister la possibilité de simplement s'abonner au journal, sans devenir membre ; c'est un journal d'une grande qualité qui mérite d'être diffusé largement.

Ulrike : il y a un risque que des gens finissent par ne payer que l'abonnement

Nicolas Gottofrey : je vous encourage à envisager cette possibilité ; un prix de 5.- frs par journal est raisonnable

Christine Schilter : c'est une façon de ramener un peu d'argent à Uniterre ; on peut aussi imaginer des gens qui paient un peu plus pour permettre d'offrir des abonnements à des gens qui ont peu de moyens.

Les comptes ont été vérifiés par pointage par Philippe Sauvin avec la présence d'Alexis Corthay, de la commission de gestion. Leur rapport est lu par Alexis. Il recommande l'acceptation des comptes et remercie Claude Mudry pour la gestion de la comptabilité.

6. Budget 2023

Deux variantes sont présentées, haute et basse. Les différences sont expliquées. La variante haute prévoit **un bénéfice de 18'779.- frs**, tandis que la version basse prévoit **une perte de 48'385.- frs**.

Claude Mudry insiste sur le fait que les 235 % actuels de postes salariés sont largement insuffisants.

Rudi Berli : propose de faire une demande de dons afin de sensibiliser nos membres, peut-être avec une conférence de presse, en lien avec les défis qui nous attendent, et avec la position unique d'Uniterre dans les organisations agricoles, notamment parce que c'est la seule qui fait partie de La Via Campesina

Berthe Darras : on envisage d'embaucher quelqu'un qui fait de la recherche de fonds de façon professionnelle et qui se rémunère au résultat

Alexis Corthay : réfléchir comment Uniterre pourrait profiter de la manne reçue sans efforts par l'USP. Le système français à ce niveau est plus démocratique.

Philippe Reichenbach : on doit mieux se vendre, être plus communicatifs

Christine Schilter : le journal est-il diffusé dans les écoles d'agriculture ?

Ulrike Minkner : oui, si elles sont d'accord, ce n'est pas le cas pour toutes.

Yves Batardon : la plainte des Avocats pour le climat peut aussi être une opportunité pour parler d'Uniterre

7. Adoption des rapports, des comptes 2022 et du budget 2023

- ⇒ Les Rapports d'activité sont acceptés à l'unanimité.
- ⇒ Les comptes 2022 et le rapport des vérificateurs sont acceptés à l'unanimité.
- ⇒ Le budget 2023 est accepté dans les deux variantes. L'assemblée donne pour tâche au Comité et au bureau de faire au mieux, mais de viser au moins l'équilibre.

8. Élections complémentaire au comité

Comité

Yves Batardon présente les activités du comité : réunions 4-5x par année, très intéressant. Il y a actuellement 5 membres, plus le président et le vice-président.

Rudi Berli : il manque des réunions plus informelles, et une dynamique d'actions, des discussions spontanées, en plus des séances de comité

Nicolas Gottofrey : j'aimerais avoir plus d'infos sur le comité, cela m'intéresse, mais je ne suis pas prêt à l'intégrer maintenant.

Pour le moment, il n'y a pas de membre intéressé·e à rejoindre le comité.

Commission de gestion

Nicolas Bezençon est d'accord de rejoindre la commission. Toutefois, c'est problématique et peut-être antinomique avec son travail à Agridea => impossible de décider maintenant.

Alexis Corthay : on devrait pouvoir aussi siéger au comité afin de garantir notre mission => l'assemblée est d'accord avec cela.

Christine Schilter : la commission n'est pas obligée de participer à toutes les séances

Vérificateurs de comptes

Philippe Sauvin reste. Christine Schilter se propose. Bernard Treboux et Charles-Albert Schafroth seront remerciés pour leurs nombreuses années à cette fonction avec une petite attention.

9. Perspectives 2023-2024 (voir aussi *Agroécologie* entre les points 3 et 4)

- Campagne prix équitables, du 17.08 au 02.11.2023, avec un budget de près de 200'000.- frs, outils : vidéos, actions, table rondes, journal de campagne, affichage dans tout le pays ; idée à terme : arriver à un projet type Faireswiss Le Pain équitable

- Les affiches sont présentées, des suggestions sont faites : le message doit être plus court, plus percutant.
- Avancer sur le projet de l'accès à la terre, avec la création de structures type Terre de lien, qui accompagne les paysan·nes dans la recherche de terres ; collaboration avec la Banque alternative ; plusieurs organisations impliquées ; recherche de juristes prêt·es à nous aider ; Bio Vaud intéressé par le projet (financement potentiel)
- *Alfredo Scilacci : il faudra faire très attention à l'aspect juridique de ces questions d'accès à la terre, ne pas ouvrir l'accès à la terre aux grands groupes, qui sont des coopératives => Berthe Darras précise qu'il y a un groupe de travail spécifique sur ces questions, notamment avec l'Association des petits paysans*
- *Rudi Berli : c'est un besoin fondamental de trouver des outils pour débloquer cette situation*
- Nouveau mouvement « Le grondement des terres », plus radical, prêt à faire des actions => action prévue en commun avec MAPC le 17 avril lors de la Journée des luttes paysannes.

10. Charte

Le texte est projeté à l'écran. Il a été mis en ligne le 10 mars 2023 et est soumis à discussion :

Yves Batardon : redondance du terme « nourriture » dans le 2^{ème} paragraphe ; remplacer le dernier par « les produits de la terre » ; remplacer la 2^{ème} par « c'est plus qu'un métier » ;

Rudi Berli : il manque la notion de marché

Yves Batardon : il est cité « prix rémunérateurs et équitables », cela évoque déjà la question du marché.

La charte est acceptée avec les 2 amendements proposés. La version allemande sera adaptée en fonction.

11. Propositions écrites

Néant.

12. Divers – propositions individuelles

- *Claude Mudry : envoyer le journal spécial campagne à tous les conseillers nationaux, avec un mot pour expliquer qu'on donne un autre son de cloche*
- *Alexis Corthay : on devrait remettre en place la distribution du Cochon d'Or*
- *Philippe Reichenbach : a été contacté par une journaliste pour un nouvel article sur la question des marges de la grande distribution*
- *La DGAV finance un projet de recherche au sein de filières vaudoises, dont le pain, sur la question des marges à chaque étape.*

L'assemblée prend fin à 14h20.

Rédaction du PV : Vanessa Renfer